



COMMISSION SCOLAIRE

de la Rivéraine



La réussite de chaque élève...
Au cœur de nos préoccupations!

**RAPPORT
ANNUEL**

2018-2019

Table des matières

	Page
Mot de la présidente et du directeur général	3
Le Conseil des commissaires	4
Les décisions du Conseil des commissaires	5
Le conseil d'établissement	6
Le Service des technologies de l'information	7
Le Service des ressources matérielles	9
Les Services éducatifs	10
Le Service des ressources humaines	11
La clientèle scolaire 2018-2019	13
Nos résultats financiers 2018-2019	15
Le protecteur de l'élève	16
La lutte contre l'intimidation et la violence	17
Le portrait des statistiques ministérielles	19
La formation professionnelle	20
La formation professionnelle à distance	22
Le service aux entreprises	24
La formation générale à distance	27
La formation générale des adultes	28
Plan d'engagement vers la réussite (PEVR).....	32
Notre territoire – Nos établissements	35

Mot de la présidente et du directeur général

C'est avec joie et fierté que nous dressons, au nom du Conseil des commissaires et de la direction générale, le rapport annuel 2018-2019 de la Commission scolaire de la Rivière. Année riche et fertile au plan des réalisations, mais aussi au niveau du recrutement en cette période de main-d'œuvre rare.

Par la lecture de ce rapport, vous aurez un survol des nombreuses activités et initiatives des différents services qui ont été mises en œuvre pour assurer la réussite et la persévérance scolaires de l'ensemble de nos élèves, jeunes et adultes, fréquentant nos établissements. Par leur rigueur, leur dynamisme et leur implication, les membres du personnel, parents, partenaires, bénévoles et membres du conseil des commissaires ont tous contribué à l'atteinte de nos objectifs. Nous les en remercions.

Soyez assurés que nous mettons tout en œuvre pour accomplir notre mission d'instruire, de socialiser et de qualifier le plus grand nombre d'élèves et que nous poursuivons nos actions afin de continuer à répondre aux besoins et aux attentes de notre clientèle dans le but de lui offrir les services de qualité auxquels elle a droit.

Bonne lecture !

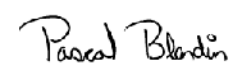
La présidente,



Marjolaine Arsenault



Le directeur général,



Pascal Blondin



Le Conseil des commissaires

La Commission scolaire de la Rivière est administrée par un Conseil composé d'une présidente élue au suffrage universel, de neuf commissaires élus et de trois commissaires parents qui eux, sont nommés par le comité de parents afin de représenter les ordres d'enseignement primaire et secondaire. Le commissaire exerce ses fonctions et pouvoirs en gardant constamment en tête l'intérêt des élèves jeunes et adultes. Le Conseil n'agit pas seul ; il est accompagné d'une équipe de gestionnaires sous la direction de M. Pascal Blondin, directeur général.



Marjolaine Arsenault
(Présidente)



Gilles Carpentier (Vice-président)
Circonscription 7
Sainte-Angèle, Précieux-Sang,
Wôlinak, Bécancour, Sainte-Gertrude et une
partie du secteur St-Grégoire



Jean Beauchemin
Circonscription 1
Pierreville, Odanak,
Saint-François-du-Lac



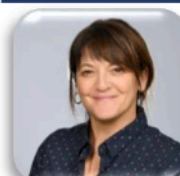
Alain Perreault
Circonscription 8
Gentilly, Sainte-Sophie,
Sainte-Marie-de-Blandford



Jeannine Chartrand
Circonscription 2
Baie-du-Febvre,
La Visitation-de-Yamaska, Saint-Elphège
Saint-Zéphirin-de-Courval et une partie de la
Ville de Nicolet



Henri Rondeau
Circonscription 9
Deschailons, Parisville, Fortierville, Manseau,
Sainte-Françoise, Sainte-Cécile-de-Lévrard,
Saint-Pierre-les-Becquets



Chantal Tardif
Circonscription 3
Nicolet



Renée Gagnon
Commissaire parent pour les élèves
handicapés ou en difficulté d'adaptation ou
d'apprentissage (ÉHDAA)



Louis Beauregard
Circonscription 4
Sainte-Monique, Saint-Léonard-d'Aston,
Grand-Saint-Esprit, Sainte-Perpétue



Pierre Lesage
Commissaire parent au secondaire



Reine Jutras
Circonscription 5
Sainte-Eulalie, Saint-Sylvestre,
Aston-Jonction, Saint-Wenceslas,
Saint-Célestin



Josée Paquin
Commissaire parent au primaire



Line Trudel
Circonscription 6
Saint-Grégoire

Les décisions du conseil des commissaires

Le Conseil des commissaires a tenu 9 séances ordinaires entre le 28 août 2018 et le 25 juin 2019 ainsi qu'une séance extraordinaire le 22 janvier 2019.

Il a notamment procédé à la prise des décisions suivantes :

- ✓ Adopter l'organisation scolaire
- ✓ Adopter le budget 2018-2019
- ✓ Adopter le projet de la rémunération des commissaires
- ✓ Accepter le plan triennal de répartition et de destination des immeubles
- ✓ Adopter les calendriers scolaires 2019-2020
- ✓ Adopter la politique concernant l'alcool, les drogues et les médicaments en milieu de travail
- ✓ Adopter la politique de la sécurité de l'information
- ✓ Adopter la procédure portant sur la réception et l'examen des plaintes prévue à l'article 21.0.3 de la Loi sur les contrats des organismes publics
- ✓ Adopter la structure administrative des cadres d'écoles, de centres et de services
- ✓ Approuver les différentes dérogations à la liste des matières
- ✓ Désigner un responsable de l'application des règles contractuelles
- ✓ Désigner un responsable de la sécurité de l'information (RSI)
- ✓ Nommer le directeur général
- ✓ Nommer une régisseuse au service des ressources financières
- ✓ Nommer un régisseur au service des ressources matérielles
- ✓ Nommer une secrétaire générale et responsable du transport
- ✓ Approuver l'état des taxes scolaires qui restent dues par les propriétaires
- ✓ Autoriser la vente d'un immeuble
- ✓ Autoriser l'octroi d'un contrat pour l'audit des états financiers
- ✓ Autoriser l'octroi d'un contrat pour la rénovation de vestiaires de l'école secondaire Jean-Nicolet
- ✓ Autoriser l'octroi des contrats pour le balayage des stationnements, des cours d'école et des trottoirs
- ✓ Autoriser la participation à un regroupement d'achats pour du matériel informatique
- ✓ Approuver les budgets révisés

Tous les procès-verbaux du Conseil des commissaires sont disponibles sur le site Internet de la Commission scolaire au www.csrivieraine.qc.ca, sous la rubrique Conseil des commissaires.

Le conseil d'établissement

Écoles primaires	Parents	Enseignants	Personnel de soutien	Professionnels	Service de garde	Élèves
Arc-en-Ciel	5	3	1		1	
Beauséjour	5	3	1		1	
Boutons-d'Or, Explorami et Terre-des-Jeunes	6	4			1	
Curé-Brassard	5	3	1		1	
Des Arbrisseaux et de la Croisée	4	3	1			
Des Perséides	4	3			1	
Despins	5	4			1	
Harfang-des-Neiges	5	3	1		1	
Jean-XXIII et le Rucher	5	3	1		1	
La Jeunesse	5	3			1	
La Nacelle et la Source	4	3	1		1	
Le Phare	4	3	1			
L'Oasis	4	3				
Marie-Sophie	4	2	2			
Marquis (fermée)						
Maurault et Vincent-Lemire	5	3	1		1	
Notre-Dame-de-l'Assomption	5	3	1		1	
Paradis	5	2	1	1	1	
Tournesol	4	2	1		1	

Écoles secondaires	Parents	Enseignants	Personnel de soutien	Professionnels	Service de garde	Élèves
Jean-Nicolet	8	4	1			2
La Découverte	6	4	1	1		2
Les Seigneuries	6	2	1	1		2

Les Centres	
Centre de formation professionnelle	• 3 représentants (milieu sociocommunautaire et socio-économique) • 3 enseignants • 1 professionnel • 1 membre du personnel de soutien • 2 élèves
Centre de l'éducation des adultes	• 3 enseignants • 1 professionnel • 2 membres du personnel de soutien • 3 élèves (1 représentant par sous-centre) • 2 membres de la communauté

Le Service des technologies de l'information

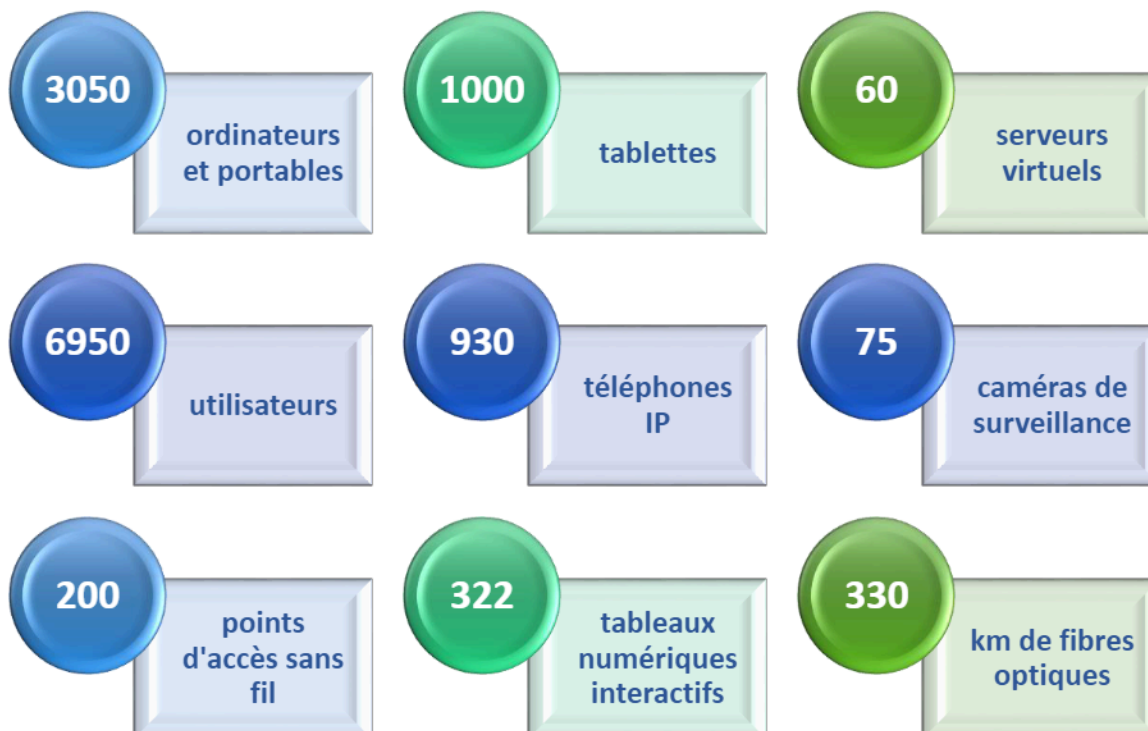
Il a comme mandat principal d'implanter, de supporter et de maintenir à jour les applications de gestion administratives et pédagogiques. Il est aussi responsable de l'installation, du support et de la réparation des équipements informatiques et de télécommunication au niveau du centre administratif, des écoles et des centres.

Entre autres, il touche les opérations et les dossiers suivants :

- ✔ Mise en place des plans de développement et des projets prioritaires annuels
- ✔ Gestion des acquisitions et de l'entretien en matière d'équipements informatiques
 - Mise en œuvre du plan numérique en éducation
- ✔ Élaboration et mise en œuvre de diverses politiques sur le plan de la sécurité de l'information
- ✔ Responsabilité des parties informatique et infonuagique des applications administratives de la Commission scolaire ainsi que des logiciels corporatifs
- ✔ Responsabilité des télécommunications interne et externe
- ✔ Analyse et élaboration de programmes informatiques maison
- ✔ Soutien aux utilisateurs administratifs et pédagogiques
 - Soutien aux parents ainsi qu'aux partenaires externes
 - Soutien technologique à l'organisation scolaire
- ✔ Gestion du réseau de fibres optiques, du réseau filaire ainsi que du réseau sans fil
- ✔ Gestion des ententes contractuelles avec les partenaires externes
- ✔ Gestion et support de la téléphonie, des interphones et des sonneries
- ✔ Planification des besoins de développement et d'optimisation des services et des équipements
 - Responsabilité d'assurer une veille technologique
- ✔ Gestion des systèmes d'accès électroniques dans les établissements ainsi que des caméras de surveillance
- ✔ Gestion et installation des tableaux numériques interactifs dans les classes
- ✔ Gestion des portails administratifs, pédagogiques et d'information aux parents



Le service des technologies de l'information en chiffres



Le budget total alloué en 2018-2019 pour l'acquisition et la location des équipements informatiques a été de 1 742 162,00 \$



Le Service des ressources matérielles

Au cours de l'année scolaire, plusieurs appels d'offres faits par le Service des ressources matérielles ont précédé l'octroi de contrats pour le maintien, l'amélioration et la transformation des bâtiments.

Voici quelques exemples :

Type de mandat	Nombre de contrats	Montant avant taxes
Remplacement de la tuyauterie d'eau refroidie du système de climatisation à l'école secondaire la Découverte (Saint-Léonard-d'Aston)	1	118 900,00 \$
Mise aux normes de l'éclairage d'urgence, des systèmes de détection et d'alarme incendie (3 écoles)	2	170 800,00 \$
Rénovation de la toiture à l'école de la Croisée (Aston-Jonction)	1	79 825,00 \$
Désamiantage de l'isolation du grenier de l'école Beauséjour (Saint-Grégoire)	1	28 000,00 \$
Mise à niveau de la chaufferie et des contrôles de l'école Paradis (Baie-du-Febvre)	1	157 307,00 \$
Rénovation des vestiaires du gymnase de l'école secondaire Jean-Nicolet (Nicolet)	1	849 100,00 \$
Réfection de l'asphalte de la cour d'école et du stationnement à l'école Arc-en-Ciel (Sainte-Monique)	1	219 448,00 \$
Réparation de la piscine à l'école secondaire les Seigneuries (Saint-Pierre-les-Becquets)	1	1 114 000,00 \$
Remplacement de l'enveloppe extérieure et de la fenestration à l'école la Source (Sainte-Cécile-de-Lévrard)	1	552 000,00 \$
Réfection du système de traitement des eaux usées, des blocs sanitaires et de la toiture à l'école Oasis (Sainte-Françoise)	1	881 900,00 \$
Rénovation de la chaufferie, des contrôles et mise à niveau du système CVAC à l'école Arc-en-Ciel (Sainte-Monique)	1	558 000,00 \$
Mise à niveau du système CVAC (climatisation et chauffage) à l'école Tournesol (Saint-Léonard-d'Aston)	1	682 000,00 \$
Mise à niveau du système CVAC à l'école le Phare (Deschailons)	1	271 100,00 \$

Toutes les résolutions relatives à l'octroi des contrats figurent aux procès-verbaux mensuels de l'année 2018-2019 du Conseil des commissaires. Il est possible de consulter ces documents publics sur le site Internet de la Commission scolaire de la Rivière.

En vertu de l'article 20 de la *Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État* (2014, chapitre 17) (LGCE), la Commission scolaire doit faire état de l'application des dispositions prévues dans son rapport annuel et y indiquer, entre autres, les renseignements suivants :

Contrats de services, comportant une dépense de 25 000 \$ et plus, conclus entre le 1^{er} juillet 2018 et le 30 juin 2019

	Nombre	Valeur
Contrats de services avec une personne physique	3	127 360,00 \$
Contrats de services avec un contractant autre qu'une personne physique	6	387 266,85 \$
Total des contrats de services	9	514 626,85 \$

Les Services éducatifs

Au préscolaire

- ✓ Programme d'animation « Passe-Partout »
- ✓ Maternelle 4 ans
- ✓ Maternelle 5 ans

Au primaire

- ✓ Programme régulier
- ✓ Anglais enrichi
- ✓ *Ça bouge dans l'Est*
- ✓ Programme de musique-études
- ✓ École Alternative
- ✓ Programme triathlon

Au secondaire

- ✓ Programme régulier
- ✓ Anglais enrichi
- ✓ Arts plastiques
- ✓ Arts dramatiques
- ✓ Concentration sport
- ✓ *Stage band*
- ✓ Science
- ✓ Volet robotique
- ✓ Danse
- ✓ Accès DEP
- ✓ Volet Hockey
- ✓ Concentration Musique
- ✓ Volet Langue Culture et technologie
- ✓ *Marching band*
- ✓ Programme équestre
- ✓ Hockey LHPS



Services spécialisés



Primaire

- ✓ Écoles *point de services* au primaire
- ✓ Classes d'adaptation scolaire au primaire (difficultés graves d'apprentissage ou d'adaptation)
- ✓ Classes d'autonomie fonctionnelle
- ✓ Classe de développement global
- ✓ Classe de maternelle à effectif réduit
- ✓ Classe de troubles graves du comportement
- ✓ Classe de développement des habiletés sociales et de la communication (TEACCH)

Secondaire

- ✓ Cheminement continu adapté (CCA)
- ✓ Enseignement personnalisé (EP)
- ✓ Classes de cheminement continu (CC)
- ✓ Formation préparatoire au travail
- ✓ Formation métier semi-spécialisé

Le Service des ressources humaines

Membres du personnel	Hommes	Femmes	Total
Enseignants	102	327	429
Personnel professionnel	13	49	62
Personnel de soutien	37	260	297
Directions d'établissements	9	13	22
Cadres de services	6	11	17
Total	167	660	827

Ces nombres incluent le personnel à temps plein et à temps partiel.

En vertu de l'article 20 de la *Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État*, la Commission scolaire doit faire état de ses effectifs par catégories d'emploi et indiquer si la cible fixée par le ministre a été respectée.

À la suite de l'analyse des données transmises au ministère, le niveau d'effectifs de la Commission scolaire pour la période du 1^{er} avril 2018 au 31 mars 2019 dépasse la cible visée, notamment en raison de l'ajout de mesures ciblées pour l'embauche de ressources professionnelles et enseignantes dans nos écoles.

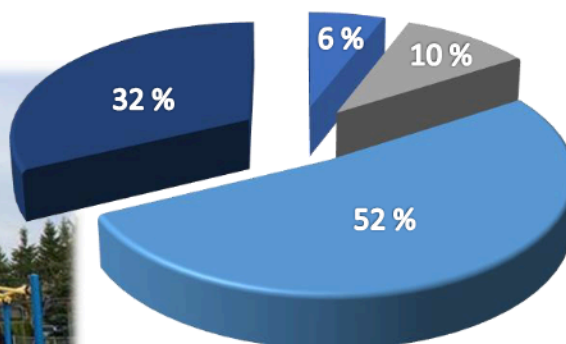


Janvier à décembre 2014	Heures travaillées	Heures supplémentaires	Total d'heures rémunérées
Personnel d'encadrement	65 563	0	65 563
Personnel professionnel	106 627	0	106 627
Personnel infirmier	0	0	0
Personnel enseignant	575 853	93	575 946
Personnel de bureau, technicien et assimilé	368 792	53	368 845
Agents de la paix	0	0	0
Ouvriers, personnel d'entretien et de service	31 786	32	31 818
Étudiants et stagiaires	0	0	0
Total	1 148 621	178	1 148 799

Avril 2018 à mars 2019	Heures travaillées	Heures supplémentaires	Total d'heures rémunérées
Personnel d'encadrement	66 547	0	66 547
Personnel professionnel	127 108	28	127 136
Personnel infirmier	0	0	0
Personnel enseignant	624 447	140	624 587
Personnel de bureau, technicien et assimilé	382 555	12	382 567
Agents de la paix	0	0	0
Ouvriers, personnel d'entretien et de service	26 817	66	26 883
Étudiants et stagiaires	0	0	0
Total	1 227 474	246	1 227 720

La clientèle scolaire 2018-2019

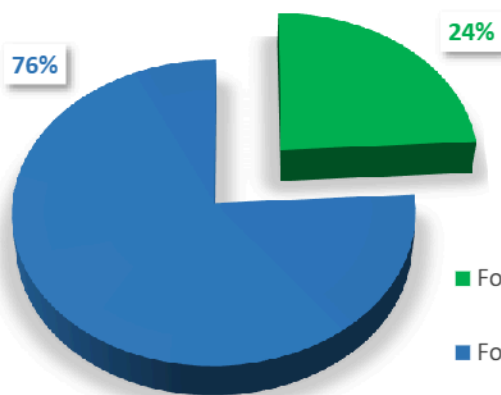
Formation générale des jeunes



- Passe-Partout : 306
- Préscolaire : 524
- Primaire : 2709
- Secondaire : 1684

Total : 5 223 élèves

Formation générale des adultes



- Formation professionnelle : 285
- Formation générale des adultes : 897

Total : 1 182 élèves





Services de garde

Nombre de services de garde	16
Élèves réguliers	1 171
Élèves sporadiques	598

Le transport scolaire

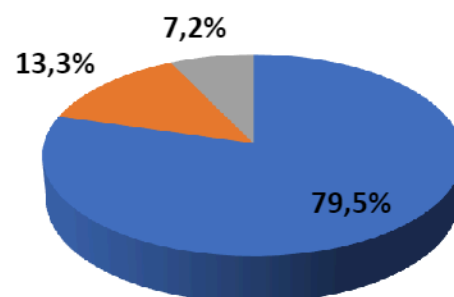
Nombre d'élèves transportés	4743
Nombre de véhicules	122
Kilomètres parcourus par jour	10 932
Budget de dépenses	7 133 334 \$



Nos résultats financiers 2018-2019

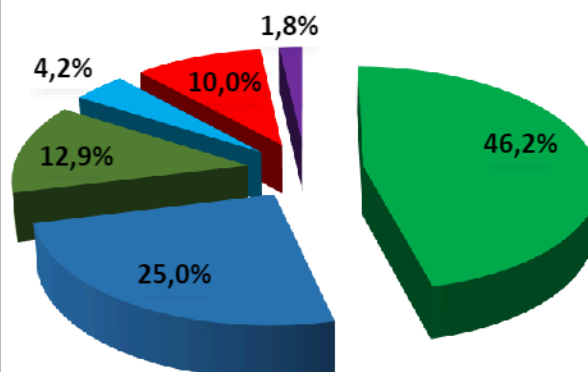
Revenus

Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur	63 109 971 \$
Taxes scolaires	10 558 646 \$
Autres revenus	5 716 500 \$
TOTAL	79 385 117 \$



Dépenses

Activités d'enseignement et de formation	37 037 944 \$
Soutien à l'enseignement et à la formation	20 012 237 \$
Services d'appoint (transport et services de garde)	10 302 499 \$
Activités administratives	3 332 615 \$
Activités relatives aux biens meubles et immeubles	8 023 295 \$
Activités connexes, service de la dette et provisions	1 442 520 \$
TOTAL	80 151 111 \$
Déficit de l'exercice	765 994 \$



Le protecteur de l'élève

Le protecteur de l'élève est appelé à jouer un rôle préventif, notamment en informant les personnes de leurs droits et responsabilités, en les incitant à présenter leur point de vue et à échanger avec elles sur la problématique vécue. Dans cette perspective, les demandes reçues sont considérées comme étant des consultations ou demandes d'information sauf si l'utilisateur dépose une plainte formelle.

Lors d'une intervention du protecteur de l'élève, celui-ci communique, en premier lieu, avec le responsable de l'examen des plaintes qui a traité la requête adressée à la commission scolaire, puis avec les personnes directement concernées au niveau de la direction de services ou d'établissement. La plainte est alors analysée, l'information est ainsi compilée. Le protecteur consulte également les documents pertinents à la plainte, et ce afin de mieux comprendre et cerner la problématique. Il est à noter que dans la majorité des cas, les demandeurs n'avaient pas épuisé l'ensemble des recours mis à leur disposition par la Commission scolaire. Il s'agissait alors de permettre au demandeur d'exposer la situation problématique, de lui expliquer clairement la réglementation applicable selon la circonstance, de l'informer de ses droits et recours et/ou de le référer aux personnes-ressources susceptibles de l'aider à résoudre la problématique vécue.

Par le présent exercice, vingt-huit (28) demandes ont été adressées au protecteur de l'élève. Les consultations représentent la presque totalité de ces requêtes. Aucune plainte officielle n'a été déposée auprès du protecteur de l'élève. Il est important d'ajouter que le protecteur de l'élève privilégie constamment une approche de médiation dans le but de résoudre les litiges en cours.

Lors du présent exercice, le protecteur de l'élève a participé à trois rencontres de conciliation et un rapport écrit de ces rencontres a été produit et remis auprès des autorités de la commission scolaire. La nature de ces rencontres avait pour objectif de faciliter la communication et encourager l'échange d'information entre les différents intervenants sollicités et les parents concernés. Ces rencontres ont également permis à chacune des personnes présentes d'exprimer son point de vue et ainsi favoriser la coopération des participants dans la recherche de solutions possibles.

C'est avec un grand intérêt que nous avons reçu les demandes des parents qui nous ont sollicités. Nous tenons à les remercier pour la confiance qu'ils nous ont accordée. Une grande partie du travail du protecteur de l'élève est justement d'établir un climat de confiance envers le parent concerné. Nous croyons avoir réussi à établir ce climat de confiance par une qualité d'écoute permettant de bien saisir les préoccupations émises afin de bien les accompagner et à les guider tout au long du processus.

Je tiens à remercier les membres du personnel de la Commission scolaire avec qui j'ai eu l'occasion de discuter dans le cadre de mon mandat. J'ai grandement apprécié l'importance qu'ils ont accordée à mes demandes et questions. Leur collaboration contribue à la compréhension des enjeux des différentes situations portées à l'attention du protecteur de l'élève.



Yves Marcotte
Protecteur de l'élève

La lutte contre l'intimidation et la violence

Depuis janvier 2013, chaque école doit produire un plan de lutte contre la violence et l'intimidation à l'école et annuellement celui-ci doit être approuvé par le conseil d'établissement.

- ✔ En lien avec l'article 96.12 de la LIP, le directeur de l'école voit à la mise en œuvre du plan de lutte contre l'intimidation et la violence. Il reçoit et traite avec diligence tout signalement et toute plainte concernant un acte d'intimidation ou de violence.
- ✔ Le directeur de l'école qui est saisi d'une plainte concernant un acte d'intimidation ou de violence doit, après avoir considéré l'intérêt des élèves directement impliqués, communiquer promptement avec leurs parents afin de les informer des mesures prévues dans le plan de lutte contre l'intimidation et la violence. Il doit également les informer de leur droit de demander l'assistance de la personne que la Commission scolaire doit désigner spécialement à cette fin.
- ✔ Le directeur de l'école transmet au directeur général de la Commission scolaire, au regard de chaque plainte relative à un acte d'intimidation ou de violence dont il est saisi, un rapport sommaire qui fait état de la nature des événements qui se sont produits et du suivi qui leur a été donné.
- ✔ Le directeur de l'école doit désigner, parmi les membres du personnel de l'école, une personne chargée, dans le cadre de sa prestation de travail, de coordonner les travaux d'une équipe qu'il doit constituer en vue de lutter contre l'intimidation et la violence.

Par intimidation on entend :

Tout comportement, parole, acte ou geste délibéré ou non, à caractère répétitif, exprimé directement ou indirectement, y compris dans le cyberspace (textos, photos, vidéos, messages), dans un contexte caractérisé par l'inégalité des rapports de force entre les personnes concernées, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse et de léser, blesser, opprimer ou ostraciser.

Par violence on entend :

Toute manifestation de force, de forme verbale (insultes, cris), écrite (textos, notes, etc.), physique (coups, blessures), psychologique (menaces, dénigrement, rumeurs, exclusion) ou sexuelle (propos ou comportements déplacés, gênants, humiliants, etc.), exercée intentionnellement contre une personne, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse, de la léser, de la blesser ou de l'opprimer en s'attaquant à son intégrité ou à son bien-être psychologique ou physique, à ses droits ou à ses biens.

Quelques pistes d'actions et mesures de prévention mises en place dans les écoles

- ✓ Faire connaître à l'ensemble du personnel et aux parents, le plan de lutte contre la violence et l'intimidation.
- ✓ Favoriser le processus de signalement d'un acte de violence ou d'intimidation.
- ✓ Poursuivre la formation du personnel quant aux modalités applicables dans le plan de lutte contre la violence et l'intimidation.
- ✓ Poursuivre la formation des élèves en lien avec la gestion des conflits, ainsi que sur les notions d'intimidation et de violence.
- ✓ Présentation du plan de lutte au personnel de l'école en début d'année. Présentation en assemblée générale des parents. Envoyer le plan de lutte par courriel à tous les parents.
- ✓ Formations à tous (élèves, membres du personnel, parents) sur les actions à poser dans les situations d'intimidation ou de violence.
- ✓ Formation aux membres du personnel, notamment sur la distinction des termes et sur l'intervention à favoriser pendant et après une situation observée.
- ✓ Animations sur la gestion des conflits et développement des compétences personnelles et sociales, notamment l'empathie, l'affirmation de soi et la gestion de la colère.

Fréquence des actes

Quatre-vingt-treize (93) interventions relatives à des actes d'intimidation ou de violence ont été rapportées à la direction générale de la Commission scolaire de septembre 2018 à juin 2019.

51,6% des interventions étaient en lien avec de la violence physique ou verbale

48,4 % des interventions étaient en lien avec de l'intimidation ou de la cyberintimidation

Le portrait des statistiques ministérielles

Taux de diplomation et de qualification

Cohortes	Cs de la Rivéraine	Ensemble du Québec pour le réseau public
2009-2016	77 %	76,5 %
2010-2017	79,6 %	77,7 %
2011-2018	78,8 %	78,6 %
Cible 2020	80 %	

Taux annuel de sorties sans diplôme ni qualification

Années	Cs de la Rivéraine	Ensemble du Québec pour le réseau public
2014-2015	11,4 %	15,5 %
2015-2016	9,8 %	14,5 %
2016-2017	12,6 %	15,1 %

Taux de réussite

Épreuve unique du mois de juin

	2015	2016	2017	2018	2019
Français, langue d'enseignement 5 ^e secondaire, volet écriture	72,65 %	78,4 %	74,3 %	79,5 %	79,5 %
Anglais, langue seconde, 5 ^e secondaire (orale)	96,95 %	97,2 %	96,5 %	96,5 %	91,4 %
Anglais, langue seconde, 5 ^e secondaire (écrit)	91,37 %	92,7 %	84,4 %	86,7 %	84,6 %
Anglais, langue seconde, 5 ^e secondaire, programme enrichi (compréhension de texte)	100 %	96,1 %	84,1 %	90,9 %	100 %
Anglais, langue seconde, 5 ^e secondaire, programme enrichi (production écrite)	100 %	98 %	100 %	100 %	100 %
Sciences et technologie (théorie)	59,26 %	68,1 %	84,4 %	87,4 %	68,7 %
Applications technologiques et scientifiques	85 %	---	---	---	---
Mathématique : culture, société et technique (utiliser un raisonnement mathématique)	68,12 %	79,6 %	78 %	81,7 %	84,4 %
Mathématique : technico-sciences (utiliser un raisonnement mathématique)	70 %	---	---	---	---
Mathématique : sciences naturelles (utiliser un raisonnement mathématique)	91,94 %	100 %	56,1 %	58,8 %	77,6 %
Histoire, éducation citoyenneté	75,65 %	78,7 %	84,4 %	---	---

La formation professionnelle

Le Centre de formation professionnelle de la Rivière

Au fil des années, le CFP de la Rivière s'est bâti une solide réputation comme institution d'enseignement professionnel. Notre Centre de formation met tout en place pour répondre à sa mission éducative et ainsi former des travailleurs autonomes, responsables et compétents.

Le Centre

L'École de mécanique de machines fixes à Saint-Léonard-d'Aston, l'École commerciale, l'École d'entrepreneuriat du Centre-du-Québec, la Formation à distance à Bécancour (secteur Saint-Grégoire), l'École d'agriculture de Nicolet et le Service aux entreprises forment le Centre de formation professionnelle de la Rivière.



Le personnel

Le CFP regroupe plus de soixante membres du personnel, incluant les enseignants, le personnel de soutien, les professionnels et les directions qui ont pour mission de répondre aux besoins de la clientèle. Nous sommes heureux et fiers de pouvoir compter sur une équipe d'expérience qui se démarque par sa rigueur, sa disponibilité, son dynamisme et son professionnalisme.

Les inscriptions

Nombre d'inscriptions par cohorte

	2015 2016	2016 2017	2017 2018	2018 2019
Fleuristerie	5	7	8	0
Grandes cultures (débutant)				8
Grandes cultures (finissant)	4	10	10	8
Horticulture et jardinerie (débutant)	6	12	0	6
Horticulture et jardinerie (finissant)	12	6	11	8
Mécanique agricole (débutant)	10	16	10	14
Mécanique agricole (finissant)	12	8	14	10
Mécanique de machines fixes (débutant)	21	21	20	19
Mécanique de machines fixes (finissant)	20	20	17	14
Production horticole	12	12	11	7
Réalisation d'aménagements paysagers	12	9	9	0
Production animale	25	27	0	14
Secrétariat (entrées continues)	66	58	63	38
Comptabilité (entrées continues)	43	34	40	33
Gestion d'une entreprise de la construction (ASP)	55	47	41	30
Lancement d'entreprises (entrées continues) (ASP)	127	136	108	76
Nombre d'inscriptions par année	430	423	362	285

Formation professionnelle à distance

Description de nos programmes

La formation professionnelle à distance permet d'obtenir le DEP en secrétariat, en comptabilité ainsi que l'ASP en secrétariat médical. Les cours de la Formation professionnelle à distance sont reconnus et sanctionnés par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. Vous pouvez ainsi obtenir un diplôme d'études professionnelles (DEP) ou une attestation de spécialisation professionnelle (ASP). Cette formation est la même que celle donnée dans les centres. Le matériel pédagogique est vraiment adapté pour faciliter un bon apprentissage autonome.



Dans le programme de **comptabilité**, on retrouve 23 compétences qui totalisent 1350 heures. Deux volets importants le composent : le volet bureautique pour la maîtrise du système d'exploitation Windows et les logiciels Word, Excel, Access et Outlook; le volet comptabilité dans lequel le cycle comptable est vu en entier, de la partie manuelle jusqu'à la partie informatisée, avec le logiciel Acomba. On y retrouve des cours complémentaires, dont un stage de 120 heures.



Dans le programme de **secrétariat**, on retrouve 25 compétences qui totalisent 1485 heures. Deux volets le composent : le volet français qui comprend la grammaire et la rédaction de lettres; le volet bureautique pour la maîtrise du système d'exploitation Windows et les logiciels Word, Excel, Access, Outlook et PowerPoint. Le logiciel comptable Acomba est vu en cours de formation. Vous retrouverez également des cours complémentaires, dont un stage de 90 heures.

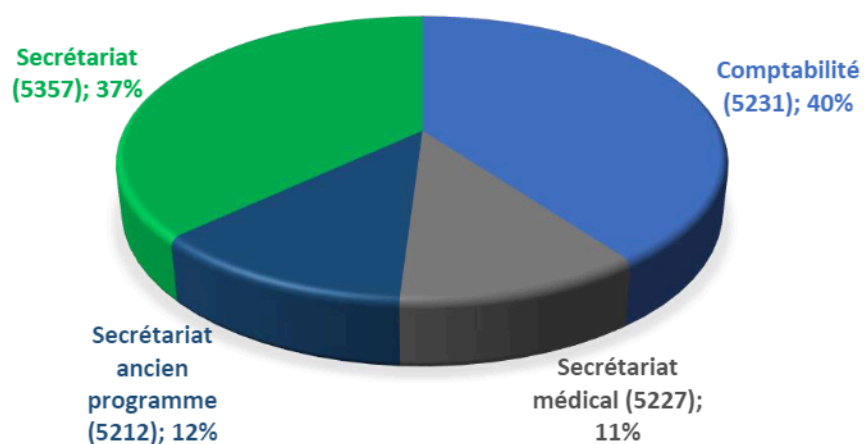
Dans le programme de **secrétariat médical**, on retrouve 11 compétences totalisant 450 heures. Le volet transcription de dictées médicales est présent dans quatre compétences. On utilise le logiciel Medisoft pour deux compétences; les rendez-vous des patients et la facturation avec la RAMQ. Un stage de 75 heures termine le programme.

Composition de la formation professionnelle à distance

- ✓ Directrice : Monique Rivard
- ✓ Gestionnaire administrative : Céline Doutaz
- ✓ Conseillère pédagogique : Marianne Bertrand
- ✓ Conseillers en information scolaire et professionnelle : Jean-François Blais et Hélène Larose
- ✓ Agente de bureau principale : Julie Bergeron
- ✓ Agentes de bureau : Jacinthe Bellefeuille, Dominique Farly et Catherine Prince
- ✓ Enseignants en formation à distance : dix enseignants

Statistiques locales 2018-2019

NOMBRE D'ÉLÈVES PAR PROGRAMME
ANNÉE SCOLAIRE 2018-2019
FORMATION PROFESSIONNELLE À DISTANCE



Le service aux entreprises

La régionalisation des services aux entreprises des trois commissions scolaires du Centre-du-Québec s'est poursuivie en 2018-2019. Nous remarquons que l'équipe du SAE développe une cohésion de plus en plus solide, et ce, pour l'ensemble de ses activités.

L'équipe

De façon régulière, plus de 19 personnes ont fait partie de l'équipe administrative au cours de l'année 2018-2019, certains à 100 % de leur tâche, d'autres avec des pourcentages variables.

À cette équipe se joint, de façon plus ou moins variable, une équipe d'enseignants, de spécialistes de contenu et de consultants. Ils sont plus de 250 à avoir dispensé de la formation ou de l'accompagnement pour le SAE en 2018-2019 pour un total d'environ 24 000 heures, donc près de 22 ETP.

Revenus consolidés

Les revenus sont, en grande partie, comptabilisés à la Commission scolaire des Chênes qui est fiduciaire du regroupement. Par contre, certains revenus sont comptabilisés à la Commission scolaire de la Rivière qui assure la coordination de la formation à distance dispensée en entreprise.

Les revenus proviennent tant des formations achetées par Services Québec pour répondre aux besoins des entreprises en formant de la nouvelle main-d'œuvre, majoritairement leurs clients, que des formations financées par le ministère de l'Éducation (enveloppe régionale) et des formations financées directement par les entreprises.

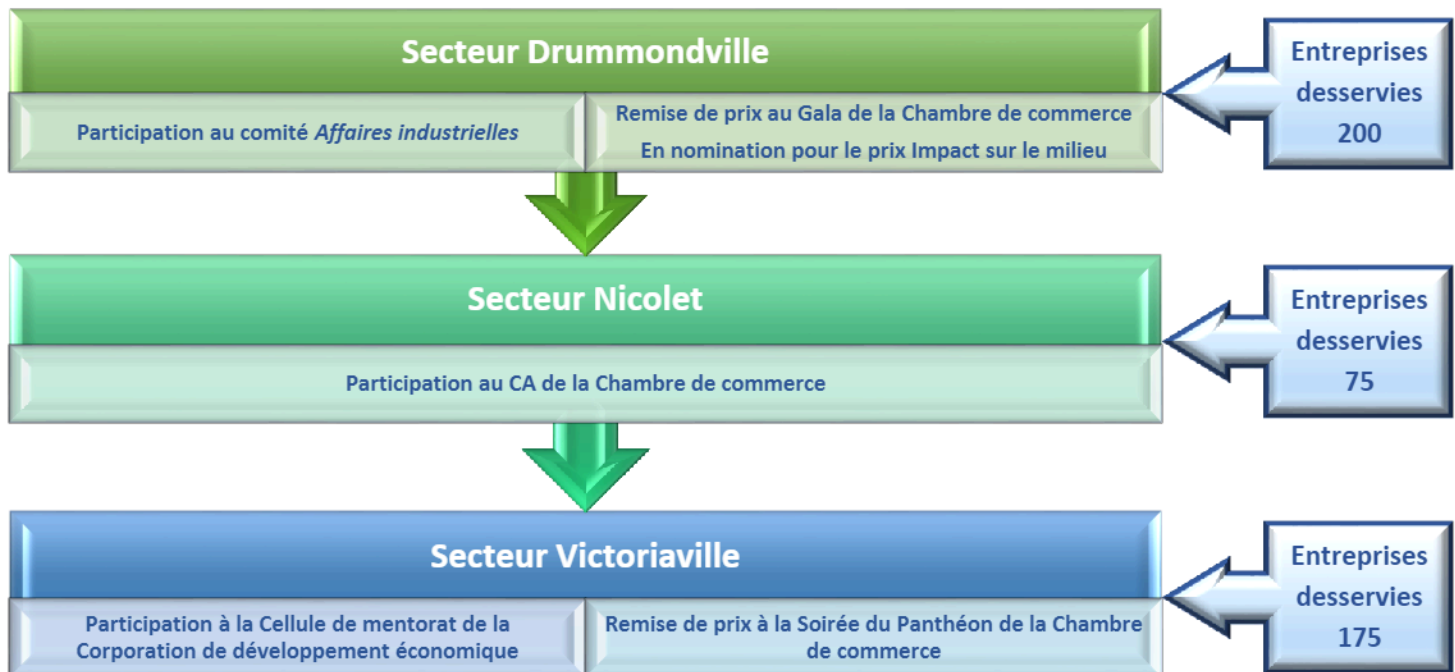
Pour l'année 2018-2019, les revenus consolidés s'élèvent à **3 240 000 \$**.

Surplus d'exercice

Pour l'année 2018-2019, le surplus d'exercice s'élève à **345 000 \$**, dont **59 000 \$** sont versés à la commission scolaire de la Rivière.

La présence dans le milieu

L'un des objectifs du regroupement, en plus de la rentabilité, était d'avoir une présence accrue sur les territoires de la Commission scolaire de la Rivière, des Bois-Francs et Des Chênes.



Nos projets majeurs

Programme STAFF

Le SAE a répondu à un appel à projets de Desjardins, dans le cadre de l'enveloppe de 100 millions visant à financer des initiatives régionales.

C'est ainsi que STAFF a vu le jour en février 2019.

L'objectif poursuivi est d'accompagner les entreprises dans le recrutement de main-d'œuvre pour des postes d'entrée en mettant en valeur, principalement, les clientèles de nos différentes commissions scolaires qui peinent à obtenir un diplôme et à s'intégrer en emploi.

Des formations, de l'affichage de poste, du soutien, tout est mis en place pour répondre à la fois aux besoins des entreprises et aux attentes des travailleurs potentiels moins outillés.

Développement de formation numérique

Le SAE a été mandaté, après un appel de candidatures, par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, pour développer des gabarits de formation pour accompagner les travailleurs et les adultes qui souhaitent améliorer leurs compétences numériques. Ce développement a été fait en collaboration avec la commission scolaire du Lac-St-Jean. Ces formations portent sur l'utilisation d'outils numérique, le développement du raisonnement numérique, les outils collaboratifs et l'introduction à l'entreprise 4.0.

La formation sera disponible à l'ensemble des commissions scolaires et suscite actuellement un réel intérêt.

AEP soudage en ligne

Emploi-Québec nous a confié le mandat de développer une nouvelle approche pour une formation AEP en soudage. La formation sera dispensée, dès septembre 2019, en mode alternance travail-études, à distance. Dès janvier 2019, le développement de matériel pédagogique a été initié par Pierre Tessier, à la fois enseignant au CFP Paul-Rousseau et gestionnaire de projet pour le SAE Centre-du-Québec, en collaboration avec le CEMEQ. Des manuels de formation d'une très grande qualité, du matériel numérique et des guides d'études ont été conçus et sont attendus par les autres SAE de la province.

Prix Distinction

Le SAE Centre-du-Québec a reçu, lors des Journées Nationales des SAE, le prix distinction pour son projet de formation Assistance à la personne en résidence pour aînés, à distance. Avec la collaboration de CEMEQ, des vidéos de formation et un parcours en ligne ont été développés pour permettre à des préposés non qualifiés, d'obtenir leur attestation de formation. L'initiative a été saluée par le Regroupement québécois des résidences pour aînés.

Projets

En 2018-2019, nous avons réalisé 594 projets.



La formation générale à distance

Au cours de la dernière année scolaire, la formation générale à distance s'est une fois de plus démarquée par son approche personnalisée et par sa formule 100 % à distance.

L'équipe d'enseignants expérimentés innove afin d'offrir à chacun de nos élèves un suivi rigoureux et personnalisé leur permettant ainsi d'atteindre leurs objectifs. Les différents partenariats que nous avons avec des acteurs du milieu éducatif nous permettent de proposer à nos élèves de faire leurs évaluations aux quatre coins de la province.

Durant l'année scolaire 2018-2019, 12 personnes de différents corps d'emploi ont aidé l'ensemble des élèves à travailler dans les 1 633 inscriptions-sigles de la formation à distance. Afin d'accroître notre clientèle et de faire connaître nos services, notre dynamique équipe de la formation à distance s'est présentée dans différents colloques, congrès et expositions.



La formation générale des adultes

Le dynamisme et le professionnalisme de l'équipe de la Formation générale des adultes a permis aux élèves qui ont fréquenté nos quatre centres en 2018-2019 d'avoir accès à un service d'enseignement motivant basé sur les dernières pratiques probantes en éducation. Les différents services offerts aux élèves tels que l'orientation, l'orthopédagogie, la remédiation et le suivi psychosocial leur permettent d'atteindre leurs objectifs dans un milieu centré sur leurs besoins.

La grande équipe de la Formation générale des adultes est composée de **44 personnes**, dont 26 enseignants, 8 personnes au soutien, 9 professionnels et 1 direction.

Nos élèves s'impliquent !

Une panoplie d'INITIATIVES pour aider son prochain ou la nature voit le jour dans nos centres.

Sauvons les merles bleus!



Notre participation à la guignolée des médias



Nos friperies, redonnons au suivant!

Nos élèves, apprendre en explorant de nouveaux milieux!

VISITER différents lieux permet à nos élèves de faire de belles découvertes tant sur le plan personnel que scolaire.

Visite à la Carotte joyeuse



Visite de Québec



Visite du
centre des sciences

Visite du conservatoire de musique



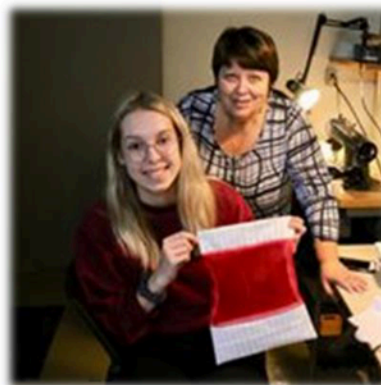
Nos élèves sont talentueux en FGA

Différents projets permettent à nos élèves de s'exprimer en utilisant L'ART partout dans nos centres.

La murale du centre St-Laurent



Les sacs écologiques



La musique dans nos centres



Nos élèves, motivés par les activités étudiantes

Le milieu de vie qu'est la FGA favorise la **MOTIVATION** et la **PERSÉVÉRANCE** de nos élèves, chaque membre du personnel s'investit dans la réussite de nos activités.



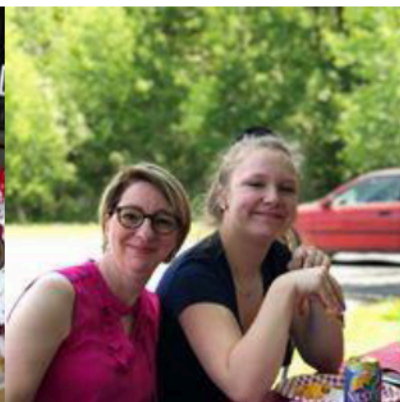
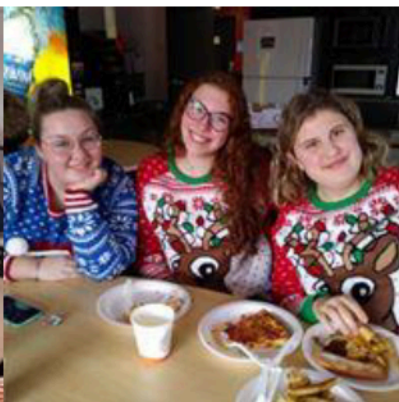
Noël



Halloween



Carnaval d'hiver



La FGA, fière de ses finissants

Chaque année, des dizaines d'élèves reçoivent un **DIPLÔME** dans nos différents programmes!



De beaux projets qui se poursuivent

- Projet d'éveil à la lecture pour les élèves de niveau préscolaire, visite dans différents milieux de garde et organismes communautaires dans l'est de notre territoire.
- Projet de rehaussement des compétences en littératie déployé dans la municipalité de Manseau
- Projet persévérance 2.0 afin de maintenir une motivation optimale de nos élèves et une présence accrue des élèves



Services Québec, partenaire dans la formation de nos élèves

- Programme Transition
- Programme de formation aux métiers semi-spécialisés
- Semaines exploratoires dans les domaines de la santé, du milieu industriel, de l'agriculture et de l'horticulture
- Formations spécifiques : service à la clientèle, chariot élévateur, manipulateur d'aliments, secourisme en milieu de travail, AP-RPA, PDSB



Plan d'Engagement Vers la Réussite 2018-2022

La réussite de l'élève c'est...

- 1- Développer son potentiel
- 2- S'accomplir dans différents domaines
- 3- Être fier, heureux et avoir une image positive de soi
- 4- Être capable de transférer ses acquis au quotidien
- 5- Réussir à s'intégrer dans un groupe d'individus, à s'épanouir et à faire sa place en société

Le **RESPECT**, le **TRAVAIL D'ÉQUIPE** et **L'ENGAGEMENT** sont les valeurs qui guideront notre organisation pour les prochaines années.

ORIENTATIONS	OBJECTIFS	INDICATEURS	SITUATION DE DÉPART	RÉSULTATS JUIN 2019	CIBLES 2022
DÉPLOYER DES SERVICES ACCESSIBLES, DE QUALITÉ ET ADAPTÉS À LA DIVERSITÉ DES BESOINS	S'assurer que les services offerts répondent aux besoins spécifiques des élèves.	Proportion des élèves qui complètent leur 6 ^e année sans retard	85,89 %	87,26 %	89%
		Proportion des élèves qui passe au 2 ^e cycle du secondaire sans retard.	92,07 %	92,77 %	93%
	Porter à 90 % le taux de réussite à l'épreuve ministérielle d'écriture langue d'enseignement de la 4 ^e année du primaire, dans le réseau public.	Taux de réussite à l'épreuve ministérielle d'écriture 4 ^e année.	83,14 %	89,62 %	85%
	Réduire l'écart de 2 % entre les garçons et les filles.		Filles : 86,67 % Garçons : 80,09 %	Filles : 94,01 % Garçons : 85,02 %	Filles : 90 % Garçons : 82 %
ASSURER LE DÉVELOPPEMENT ET L'APPROPRIATION DE MEILLEURES PRATIQUES ÉDUCATIVES ET PÉDAGOGIQUES	Augmenter la proportion des élèves de moins de 20 ans qui obtiennent un premier diplôme ou une première qualification.	Le pourcentage des élèves qui obtiendront un premier diplôme ou une première qualification avant l'âge de 20 ans.	77%	77,5%	80%
	Réduire l'écart de 3 % entre les garçons et les filles.		Filles : 82,9% Garçons : 71,4%	Filles : 80,8% Garçons : 74.3%	Filles : 85% Garçons : 76%
ORIENTATION : FAVORISER L'IMPLICATION DES PARENTS ET LES INFORMER DU CHEMINEMENT DE LEUR ENFANT	Améliorer la participation des parents à la vie éducative de leur enfant.	Taux de satisfaction des parents concernant les communications transmises par l'école. (Sondage)	755 réponses Très satisfait et satisfait : 94,5%	N/D	Maintenir le taux de satisfaction des parents à 95%

ORIENTATIONS	OBJECTIFS	INDICATEURS	SITUATION DE DÉPART	RÉSULTATS JUIN 2019	CIBLES 2022
ORIENTATION : CONTRIBUER À REHAUSSER ET MAINTENIR LES COMPÉTENCES EN LITTÉRATIE DE LA POPULATION ADULTE SITUÉE SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMISSION SCOLAIRE	Rendre accessible la formation générale de base (de l'alphabétisation jusqu'à la 5 ^e secondaire) sur l'ensemble du territoire de notre Commission scolaire.	Le nombre de lieux de formations.	4	4	Maintenir à 4
ORIENTATION : FAIRE BOUGER LES ÉLÈVES DU PRIMAIRE 60 MINUTES PAR JOUR	D'ici au 30 juin 2022, 100 % des écoles primaires offriront au moins 60 minutes d'activités physiques par jour.	Le pourcentage des écoles primaires qui offrent 60 minutes par jour.	5/24 écoles primaires	5/24 écoles primaires	24/24 = 100%
ORIENTATION : AMÉLIORER L'ÉTAT DES BÂTIMENTS DU PARC IMMOBILIER	S'assurer que 85 % des établissements soient dans un état satisfaisant.	Indice d'état des bâtiments du parc immobilier. (Données du MEES, janvier 2018) Cotes A:1 - B:3 - C:8 - D:14 - E: 5	39 % des bâtiments sont dans un état satisfaisant (12/31)	29 % des bâtiments sont dans un état satisfaisant (10/29)	85 % des bâtiments seront dans un état satisfaisant (26/31)

Notre territoire

Le territoire de la Commission scolaire de la Rivéraine couvre environ 2 135 km² d'espace de vie.

Elle dessert une population d'environ 42 000 citoyens répartie entre trente et un villages, villes et paroisses ainsi que deux communautés abénakises, Wôlinak et Odanak.

Nos établissements

Écoles primaires

École Arc-en-Ciel, Sainte-Monique
 École Beauséjour, Saint-Grégoire
 École Boutons-d'Or, Précieux-Sang
 École Curé-Brassard, Nicolet
 École de la Croisée, Aston-Jonction
 École des Arbrisseaux, Sainte-Eulalie
 École des Perséides (alternative), Sainte-Angèle-de-Laval
 École Despins, Sainte-Gertrude
 École Explorami, Sainte-Angèle-de-Laval
 École Harfang-des-Neiges, Gentilly
 École Jean-XXIII, Saint-Wenceslas
 École la Jeunesse, Sainte-Perpétue
 École la Nacelle, Saint-Pierre-les-Becquets
 École la Source, Sainte-Cécile-de-Lévrard
 École le Phare, Deschaillons-sur-Saint-Laurent
 École le Rucher, Sainte-Angèle-de-Laval
 École l'Oasis, Sainte-Françoise
 École Marie-Sophie, Sainte-Sophie-de-Lévrard
 École Maurault, Pierreville
 École Notre-Dame-de-l'Assomption, Saint-Zéphirin
 École Paradis, Baie-du-Febvre
 École Terre-des-Jeunes, Bécancour
 École Tournesol, Saint-Léonard-d'Aston
 École Vincent-Lemire, Saint-François-du-Lac



Écoles secondaires

École secondaire Jean-Nicolet, Nicolet
 École secondaire la Découverte, Saint-Léonard-d'Aston
 École secondaire les Seigneuries, Saint-Pierre-les-Becquets

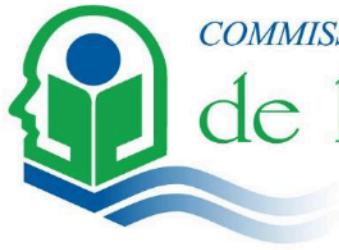
Centres de l'éducation aux adultes

Centre de formation générale des adultes de Nicolet, Nicolet
 Centre Rayons-de-Soleil, Manseau
 Centre Saint-François, Saint-François-du-Lac
 Centre Saint-Laurent, Sainte-Marie-de-Blandford

Centres de formation professionnelle

École d'agriculture de Nicolet, Nicolet
 École commerciale de la Rivéraine, Saint-Grégoire
 École de mécanique de machines fixes de la Rivéraine, Saint-Léonard-d'Aston

Centre de formation à distance



COMMISSION SCOLAIRE

de la Rivéraine

Soucieux d'assurer la cohérence entre nos actions et nos engagements, nous privilégions la diffusion du rapport annuel en version électronique.

Vous pouvez vous procurer la version imprimée en communiquant avec le Service du secrétariat général et des communications au **819 293-5821**, poste **4506**.



**375, rue de Monseigneur-Brunault
Nicolet (Québec) J3T 1Y6
Téléphone : 819 293-5821
Télécopieur : 819 293-8691**

